



## Dénonciation calomnieuse

Par **Titibella38110**, le **22/07/2016** à **21:28**

### **BONJOUR** marque de politesse [smile4]

J'ai un p'tit soucis avec les gendarmes mais plus particulièrement avec une femme, je vous explique "rapidement" l'histoire.... Il y a quelques mois j'ai commencé un nouveau travail d'AVS (aide de vie scolaire) dans l'école de ma fille. Mes parents se sont séparés il y a maintenant 3 ans de ça et ma mère a quitté mon père pour refaire sa vie avec un homme rencontré sur Internet. Bref, tout va bien pour eux d'eux ils sont encore ensemble aujourd'hui!! J'arrive donc dans l'école de ma fille pour être AVS, et je rencontre une des très jeunes maitresses, dès qu'elle me dit son nom et prénom Je fais immédiatement le lien entre elle et le copain de ma mère, puisqu'il m'avait dit que sa fille venait d'être professeur des écoles en Septembre dans la ville où nous habitons. Je suis restée des semaines à travailler avec elle sans dire un mot et en gardant ce lourd secret pour moi. Je savais qu'elle ne parlait plus à son père depuis la séparation d'avec sa mère, mais je me suis aussi dit que ça devait être difficile pour elle au quotidien, en plus on a longuement discuté et je la trouvais plutôt sympa alors un matin j'ai décidé de lui dire qui j'étais.... Je lui ai raconté toute l'histoire en insistant bien sur le fait, que nous aussi, nous avons beaucoup souffert de cette histoire et que pour mon père ça a été très dur comme ça a du l'être aussi pour sa mère et eux (son frère et elle). Bref, elle voulait en savoir beaucoup et me posait plein de questions, et trouvait ça dingue qu'on se soit retrouvées dans la même école. Je lui ai dit qu'il ne fallait pas restée brouillée avec son père, que moi ça avait pris du temps mais que j'ai appris à l'accepter. Qu'il fallait qu'elle l'appelle pour discuter de tout ça avec lui. Un soir, son copain et ma mère m'ont appelé pour savoir si j'avais parlé à "sa fille" je leur ai dit que oui, et qu'elle était plutôt sympa et qu'on a bien discuté elle et moi! Ils m'ont dit qu'elle a appelé son père à midi pour l'insulter au téléphone de tous les noms et lui dire qu'elle porterait plainte contre lui (j'vois pas bien de quoi, mais bon...). C'est là où je me suis dit qu'elle n'avait pas été honnête et qu'en fait elle cherchait juste à savoir plein de choses dans un but malsain. Dès ce jour, j'ai donc décidé de ne plus rien lui raconter, et de lui dire simplement "Bonjour / au-revoir" au travail et de ne faire comme si rien ne s'était passé et comme si je n'étais pas au courant qu'elle avait appelé son père. Désolée

mon histoire est un peu longue mais je suis obligée de tout raconter pour comprendre la suite.

Par **Titibella38110**, le **22/07/2016** à **21:49**

Il y a quelques semaines, nous étions toutes les 2 dans sa classe de CP et j'ai entendu un téléphone vibrer près de son bureau. J'ai d'abord cru que c'était le mien alors j'ai regardé si je l'avais bien éteint, comme je le fais toujours en classe, et il était bien éteint, alors je me suis dit que c'était bien le sien qui vibrait! Je rentre chez moi après la classe après avoir récupéré mes deux enfants. Le soir j'ai un appel sur mon tél : "Allo, c'est A..., je suis encore à l'école, j'ai perdu mon téléphone, tu ne l'aurais pas vu??" Je lui ai répondu que non, mais que je l'avais entendu vibrer pendant la classe et qu'il fallait qu'elle cherche bien, qu'il était peut-être tombé derrière le bureau. Elle m'a dit Ok, je vais continuer de chercher et elle a raccroché. Après cet incident, elle a été très froide à l'école, ne me parlait plus du tout, et faisait la faux-cul, ça se voyait que son comportement avait beaucoup changé! J'avais l'impression que quelque chose n'allait pas puisque la plupart des maîtresses de l'école étaient également devenues très distantes avec moi. J'ai donc décidé de ne même pas lui dire au revoir pour la fin de l'année scolaire et me suis dit qu'elle devait être lunatique. Il y a une semaine, je reçois un appel d'un gendarme qui me dit que je suis convoquée à la gendarmerie mais qu'il ne peut pas m'en dire plus par téléphone. Ca m'a travaillé pendant tous ces jours, je me demandais ce que j'avais pu faire..... Le jour est arrivé, je me présente et le gendarme qui me reçoit me demande si je sais pourquoi je suis là, et je lui dis que j'en ai aucune idée et que ça m'a travaillé tous ces jours. Il me demande si je connais une certaine madame A....., car elle a perdu son Iphone et qu'elle a de gros soupçons de vol sur moi. J'en revenais pas, bref, on suit la procédure.... Et il me demande donc si j'accepte une perquisition à mon domicile? Vu que je n'avais rien à me reprocher j'ai immédiatement accepté dans l'espoir que ça pourrait me disculper de ce qu'on m'accuse. Je n'ai même pas pu avertir mon mari qui était à la maison en pyjama avec nos 2 enfants de 4 et 7 ans, que j'arrivais à la maison avec 2 gendarmes pour une perquisition (il fume un joint tous les soirs, car depuis son accident du travail en 2010, il n'arrive plus à s'endormir normalement, c'est la seule alternative qu'il a trouvée pour limiter la douleur et remplacer les médicaments). Bref, ils passent une heure à retourner nos 200m2, ne trouvent évidemment pas l'Iphone de l'autre, mais un vieux grinder dans les affaires de mon mari, et là ça a été la dégringolade, il n'était plus du tout là pour moi, mais pour coincer mon homme.... Mon mari a dû leur montrer où il avait son truc, un p'tit bout de 6g je crois. Ils l'ont emmené à la gendarmerie, devant nos 2 enfants bien sûr, pour l'entendre à ce sujet. On avait beau leur raconter toute l'histoire (accident du travail au bras droit par disqueuse qui a duré 3 ans, que le médecin lui a recommandé de fumer plutôt que de continuer les médicaments.....), ils ne voulaient rien savoir.... Ils l'ont gardé au moins 3 heures au poste, pris ses empreintes..... pour transmettre tout ça au procureur qui jugera si oui ou non, il y a de la suite, et que dans le cas, où il y aura effectivement des suites, il serait fiché!

Bref, les gendarmes n'ont pas entendu ma version des faits sur le téléphone le jour même puisqu'ils ont dit que mon histoire + celle de mon mari ce serait trop long, du coup ils ont préféré emmener mon mari, comme s'ils avaient trouvé le Saint-Gréal. Ils m'ont dit qu'ils entendraient ma version des faits sur le vol du téléphone que dans une semaine. Je viens de sortir de la gendarmerie où j'y suis restée à mon tour près de 3h à la fois pour l'histoire du vol de l'Iphone, mais également pour témoigner de la trouvaille du cannabis de mon mari dans notre appartement. J'ai eu la totale : ils m'ont tiré le portrait, pris mes empreintes et fait un test salivaire. Je vais apparemment être fichée pour de simples soupçons de vol. Le gendarme

m'a dit qu'ils vont envoyer tout ça au parquet mais qu'il y a peu de chance qu'il donne suite car ils n'ont pas retrouvé le téléphone à mon domicile. Donc voici ma question après ce long roman, j'aimerais savoir si je peux déposer plainte contre elle pour dénonciation calomnieuse après la décision du parquet? Car le gendarme m'a dit qu'il est possible de déposer plainte mais que dans mon cas ça ne servirait à rien, car elle ne m'a soit disant que "Soupçonnée" et non "accusée". Qu'en pensez-vous? D'avance je vous remercie pour votre aide....